

**2015**  
Communiqué de presse



[www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

## **GENFIT : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2015 – MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

**Lille (France), Boston (Massachusetts, Etats-Unis), le 7 mai 2015** – GENFIT (Euronext : GNFT ; ISIN : FR0004163111), société biopharmaceutique engagée dans la découverte et le développement de solutions thérapeutiques et diagnostiques dans le domaine des maladies métaboliques et inflammatoires touchant notamment la sphère hépato-gastro-entérologique, annonce aujourd’hui les modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l’Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 3 juin 2015 à 10 heures 30 dans les locaux de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de Lille situés sur le Parc Eurasanté, 3 rue du Professeur Laguesse à Lille.

L’avis de réunion valant avis de convocation contenant l’ordre du jour, le texte des projets de résolutions a été publié au Bulletin d’Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») du 29 avril 2015. Cet avis peut être consulté sur le site internet de la Société dans la rubrique investisseurs (<http://www.genfit.fr/investisseurs/centre-documentation/>).

L’ensemble de la documentation concernant l’Assemblée est tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et est disponible sur son site internet dans la rubrique investisseurs (<http://www.genfit.fr/investisseurs/centre-documentation/>) à compter de ce jour.

Les documents prévus à l’article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Les propriétaires d’actions nominatives peuvent, jusqu’au cinquième jour inclusivement, demander à la Société de leur envoyer ces documents. Pour les propriétaires d’actions au porteur, l’exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d’une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l’intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut prendre connaissance de ces documents au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l’Assemblée Générale.

### À propos de GENFIT :

GENFIT est une société biopharmaceutique dédiée à la découverte et au développement de médicaments dans des domaines thérapeutiques où les besoins médicaux sont considérables en raison du manque de traitements efficaces et du fait de l'augmentation du nombre de malades au niveau mondial. GENFIT concentre ses efforts de R&D pour participer à la mise sur le marché de solutions thérapeutiques visant à combattre certaines maladies métaboliques, inflammatoires, autoimmunes ou fibrotiques touchant en particulier le foie (comme la stéatohépatite non alcoolique ou NASH) ou l'intestin (comme les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin). GENFIT déploie des approches combinées associant nouveaux traitements et biomarqueurs, et dispose d'un portefeuille de candidats médicaments dont le GFT505, composé propriétaire de GENFIT le plus avancé, a achevé une Phase 2b positive dans la NASH et est en cours de lancement de phase 3.

Installée à Lille et Boston, MA (USA), l'entreprise compte environ 90 collaborateurs. GENFIT est une société cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Euronext : GNFT ; ISIN : FR0004163111). [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

### Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de GENFIT et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Prospectus d'Admission des actions de la Société à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de GENFIT ([www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions GENFIT dans un quelconque pays.

### Contact

**GENFIT** | Jean-François Mouney - Président du Directoire | Tél. +333 2016 4000

**MILESTONES** – Relation Presse | Bruno Arabian | Tél. +331 8362 3484 / +336 8788 4726 | [barabian@milestones.fr](mailto:barabian@milestones.fr)